



# Chemin piéton : services et événements d'accompagnement

Tout au long de l'été 2021, un certain nombre de services et événements seront proposés pour accompagner cette expérimentation de « chemin piéton »

## **Livraison vélo cargo**

un dispositif de livraison gratuite à domicile à vélo cargo sera mis en place du 1er juillet au 29 août tous les soirs de semaine à partir de 19h30 et les week-ends afin que les commerces puissent faire livrer à leurs clients leurs achats. Ce service concernera tous les commerces nancéiens pour une livraison sur le territoire métropolitain.

Par ailleurs, en cas d'achat de gros volume, des autorisations ponctuelles pourront être délivrées pour accéder à la zone en voiture.

## **La Citadine**

le minibus électrique desservira l'ensemble de cette zone. Il dispose d'un espace PMR adapté, permettant de se déplacer aisément.

## **Les terrasses**

dans le périmètre des « Estivales élargies », les restaurants, cafés et bars ayant reçu une autorisation pour installer une terrasse pourront l'étendre en faisant attention de ne pas porter atteinte à la bonne circulation du public et notamment des personnes à mobilité réduite. Le déploiement des terrasses devra assurer systématiquement le passage des véhicules de secours et d'intervention et de la Citadine.

## **Le déballage**

trois dates de déballage des commerçants ont été actés avec les Vitrines de Nancy : le 5 juin, le 10 juillet, et le 28 août. Ce déballage concernera les commerçants dans toute la ville.

## **Le parking Carnot**

une conciergerie sera mise en place au parking Carnot.